



# Contrat de saillie 2023 pour l'étalon Montbazillac du Lin En IAF ou IART

[www.ecuriedelaumoy.com](http://www.ecuriedelaumoy.com)

**Vendeur :**

**Gaëtan CHABOTEAU**  
Écurie de l'Aumoy  
72540 EPINEU LE CHEVREUIL  
Tél : 06.76.60.67.61



**Acheteur :**

Je soussigné(e) Mme, Melle, M. \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Achète une saillie de MONTBAZILLAC DU LIN :

En IAF :

En IART :

Pour la jument : \_\_\_\_\_

N° SIRE : \_\_\_\_\_ Race : \_\_\_\_\_

Date de terme ou de poulinage : \_\_\_\_\_

Prestation pension à partir du : \_\_\_\_\_

Prestation poulinage (275 € TTC) :

Centre de mise en place : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Conditions de vente

➤ La réservation de la carte de saillie est effective à compter du retour du présent contrat signé, accompagné de 2 chèques à l'ordre de l'Écurie de l'Aumoy correspondants à la génétique, un de 110€ TTC encaissé à la réservation et l'autre de 350€ TTC encaissé en 2024 si poulain vivant à 48h.

➤ En cas de transport de la semence, le client joindra un chèque de 242 € TTC à l'ordre de l'Écurie de l'Aumoy correspondant à 2 envois en semaine non remboursables (66 € / envoi) et aux Frais Techniques. Si 2 envois s'avèrent insuffisants ou ont lieu le week-end (78 € / envoi), une facture sera envoyée en fin de saison pour régularisation.

➤ Le certificat de saillie, nécessaire pour la déclaration de naissance, sera remis à l'acheteur après règlement intégral de toutes les sommes dues par l'acheteur.

➤ Tarifs de pension Pré : \* Ponette ou Jument non suitée : 8.80 € TTC / jour   
\* Ponette suitée : 11 € TTC / jour   
\* Jument suitée : 12 € TTC / jour   
Tarif de pension Box : \* 13 € TTC / jour

➤ Le prix de la carte de saillie ne comprend pas les frais techniques de mise en place, les frais de suivi gynécologique et de constats de gestations des juments. Consultez tous nos tarifs sur notre site : [www.ecuriedelaumoy.com](http://www.ecuriedelaumoy.com) rubrique « prestations ». L'acheteur accepte que le suivi ovarien soit réalisé par notre vétérinaire :

OUI  NON

➤ Les juments présentées à la saillie doivent être accompagnées de leur livret signalétique et être à jour de leurs vaccinations (Tétanos, Grippe) et vermifugations. Le Haras pourra refuser toute jument ou poulain dont l'état sanitaire est jugé insuffisant.

➤ Fin de la saison de monte le 15 Août 2023.

➤ **L'Écurie de l'Aumoy se dégage de toute responsabilité en cas d'accident ou de mortalité.**

À : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature de l'acheteur :  
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature de l'éta lonnier :

  
Gaëtan Chaboteau  
Écurie de l'Aumoy  
ÉCURIE  
06 76 60 67 61  
72540 ÉPINEU-LE-CHEVREUIL  
TVA FR 83 510 604 566